



## LABEL FFBB CITOYEN MAIF

Numéro du club – Nom du club



## Voici en quelques lignes notre démarche :



					- 1	1					
ľ	VI.	റ	т	rA	n	Δ	m	a	rc	n	e
	v	v			•	_					

Voici le lien vers notre site : .....





Critère n°2 : Existe-t-il une charte interne au sein du club (signature individuelle et affichage)?



Critère n°3 : Êtes-vous adhérent à une association de lutte contre les violences sexuelles ou avez-vous participé à une réunion d'information organisée à ce sujet ?





















Critère n°8 : Menez vous des actions luttant contre les violences (Harcèlement, bizutage, cyber violence...) ?





Critère n°9 : Mettez-vous en place des réunions d'information (ou autres) des parents en vue de les sensibiliser sur les "bons comportements" ou favorisant leur intégration ?





Critère n°10 : Organisez-vous des actions de sensibilisation et mettez-vous en œuvre des actions liées à la diététique adaptée aux sportifs ?





Critère n°11 : Organisez-vous des actions de sensibilisation et mettez vous en œuvre des actions liées à la lutte contre le dopage, addictions et conduites à risques ?

















Critère n°15 : Participez-vous à la collecte sélective mise en place par le propriétaire de vos installations ?





Critère n°16 : Pour vos goûters/collation/repas..., proposez-vous des produits de saison ou issus de l'agriculture locale, biologique ou équitable ?





Critère n°17 : Êtes-vous à l'initiative de la mise en place d'une collecte sélective dans vos installations ?





Critère n°18 : Dématérialisez-vous la partie administrative du club (convocation, transmission d'information ...) ?





Critère n°19 : Installez-vous des points d'information sur le développement durable (avec le soutien d'une association locale...) ?









Critère n°21 : Incitez-vous/informez-vous sur les économies d'énergie (lumière, eau, chauffage...) ?













Critère n°24 : Avez-vous mis en place des actions d'information et de sensibilisation en partenariat avec des associations locales ?









Critère n°26 : Mettez-vous en place des pratiques sportives adaptées aux personnes en situation de handicap ?













Critère n°29 : Favorisez-vous la participation des publics en difficultés (tarification sociale, jeunes, adultes, personnes âgées, cotisation, entrée public...) ?





Critère n°30 : Mettez-vous en place des partenariats avec des associations "caritative solidarité partage" ?





Critère n°31 : Mettez-vous en place un "Centre Génération Basket" ou équivalent (durant les vacances, gratuit, ouvert aux licenciés ou non) ?





Critère n°32 : Êtes-vous engagé dans des dispositifs de mutualisation (matériel, emploi, achats ...) ?





Critère n°33 : Portez vous au sein de votre club des opérations hors basket pour vos licenciés ?





Critère n°34 : Mettez-vous en place des actions de soutien scolaire ou d'insertion professionnelle pour vos licenciés ?





















Critère n°40 : Votre club dispose d'une filière féminine complète (U11, U13, U15, U17 ou U18 ou U20, seniors)













Critère n°43 : Mettez-vous en place une action de valorisation de l'action d'une licenciée ?





Critère n°44 : Avez-vous une action spécifique facilitant l'accès des femmes à la pratique (aménagement d'horaires, garderies, ...) ?











